

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022



SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE MONTAGNARDE DE L'AIN

300 RUE SANTOS DUMONT
01200 VALSERHÔNE
CONTACT@SEMA01.FR
06 37 36 47 01 - 06 74 03 72 71
 SEMA01.PASTORALISME

LE MOT DU PRÉSIDENT

L'année 2022 aura été marquée par un anniversaire, celui de 60 années au service du pastoralisme des territoires de l'Ain. Une longévité, qui démontre s'il en était besoin, l'intérêt de ces activités d'élevage, de leur caractère essentiel pour l'équilibre de nombreuses exploitations et de leurs vertus pour le territoire.

Forte de cette légitimité acquise au fil du temps, notre association continue son développement et l'élargissement des membres qui la compose, afin d'asseoir un peu plus son ancrage territorial. Ainsi, c'est avec grand plaisir que depuis 2022 nous accueillons désormais les représentants des intercommunalités, le Parc naturel régional du Haut Jura, Aintourisme et la Fédération des chasseurs au sein de notre Conseil d'Administration.

En mars 2022, le Plan Pastoral Territorial mis en place par le Département en collaboration avec la SEMA depuis 2021 a été accepté par la Région AURA, marquant l'aboutissement d'un travail engagé depuis plusieurs années, en concertation avec les collectivités territoriales. Une enveloppe de 1,75 millions d'euros d'aide est allouée aux espaces pastoraux du Bugey et du Revermont pour 5 ans, permettant par la même occasion de dynamiser l'activité de l'association tout en contribuant à l'économie des territoires.

Jusqu'à présent, seules les structures collectives et les établissements publics pouvaient bénéficier des soutiens financiers aux espaces pastoraux. Mais la forte implication des élus et des techniciennes en 2022 a permis le cadrage de l'émergence des premiers collectifs pastoraux. Ce dispositif permet aux éleveurs individuels, situés sur des propriétés privées, de bénéficier des aides du PPT et ainsi d'améliorer leurs conditions de travail. La SEMA affiche l'ambition forte de créer à terme 10 collectifs pastoraux sur le Bugey-Revermont.

L'année 2022 a également été marquée par le renouvellement du PPT des Crêts du Haut Jura porté par le Parc naturel régional. La SEMA a fait de ce renouvellement un objectif majeur en 2022 afin d'assurer l'accès aux aides régionales pour les espaces pastoraux de ce territoire.

Maintenir un élevage de proximité sur les territoires de montagne est l'un des principaux enjeux de la SEMA. Le pastoralisme façonne nos paysages de montagne, les rend accessibles et attractifs. Néanmoins, il est aujourd'hui confronté à de nouvelles problématiques tels que le développement des sports de pleine nature, des réglementations de plus en plus strictes ou encore la pression de la prédation de plus en plus marquée.

Gageons que nous pourrons ensemble, au sein de notre association, qui constitue un lieu privilégié d'échanges et de concertation entre tous les acteurs d'un même territoire, maintenir par nos actions une activité pastorale durable, tout en prenant en compte les attentes et l'évolution de notre société.

Adrien BOURLEZ

SOMMAIRE

- [La vie de l'association](#)
- [Les Plans Pastoraux Territoriaux \(PPT\)](#)
- [Accompagnement des territoires et expertise technique](#)
- [Structuration foncière et collective](#)
- [Les actions du Réseau Pastoral Auvergne-Rhône-Alpes](#)
- [Sensibilisation des publics](#)
- [Les ressources financières](#)
- [Les partenaires et collaborateurs](#)

LA VIE DE L'ASSOCIATION



La SEMA fête ses 60 ans lors de l'Assemblée Générale !

Le 14 octobre 2022, tous les acteurs en lien avec le pastoralisme se retrouvaient à Pressiat pour l'Assemblée Générale de la SEMA sur le thème de la **gestion de l'eau**. Une journée riche en échanges notamment avec la présence des élus locaux, l'intervention de Thomas NIOGRET de la Chambre d'agriculture et la visite des pâturages collectifs de la SICA du Revermont et de sa réserve d'eau.

La SEMA est une association loi 1901 qui a été **créée en 1962**. Elle a tout d'abord œuvré au développement de l'économie montagnarde de l'Ain dans tous ces domaines avant de se spécialiser dans le pastoralisme en 1990.

Les adhérents ont partagé un moment convivial afin de célébrer les 60 ans de la SEMA !



Les rencontres politiques

L'engagement des administrateurs a été fort en 2022. Le Bureau s'est réuni à trois reprises dont une consacrée à la validation des statuts, du règlement intérieur et des secteurs ciblés pour les collectifs pastoraux. Enfin trois réunions du Conseil d'Administration ont également eu lieu afin de valider les projets et les comptes de l'association.

En lien avec les modifications statutaires de l'Assemblée Générale en 2021, la SEMA accueille de nouveaux administrateurs au sein de son conseil :

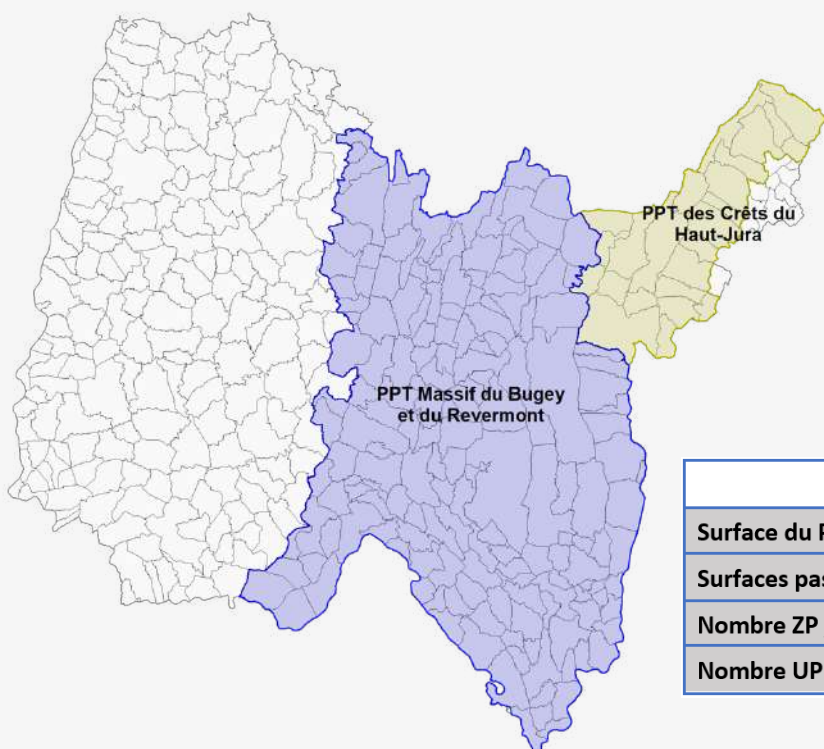
- Régis CASTIN de la CC Bugey Sud
- Sylviane BOUCHARD de la CC Plaine de l'Ain
- Lucien MAIRE de Haut Bugey Agglomération
- Bernard PRIN de Grand Bourg Agglomération
- Anne BOLLACHE de la CC des Rives de l'Ain - Pays de Cerdon
- Muriel BENIER de Pays de Gex Agglo
- Gilles THOMASSET de la CC Pays Bellegardien
- David FAVRE en tant qu'exploitant agricole
- Solène TETAZ en tant qu'exploitante agricole
- Aintourisme
- Le Parc Naturel Régional du Haut Jura

Organisation de l'équipe

L'équipe de la SEMA en 2022 est composée de deux salariées qui sont mises à disposition par la Chambre d'agriculture de l'Ain pour effectuer des actions propres à la SEMA et le suivi administratif de l'association. Louise IVANEZ est en charge du PPT des Crêts du Haut Jura, des dossiers de travaux sur la Haute Chaîne ainsi que le Retord Colombier et de l'animation des Groupements Pastoraux. Léa GAUTHIER est en charge du PPT Bugey-Revermont et est spécialisée sur les actions transversales que sont la prédation et la sensibilisation. Léa est aussi à l'initiative des créations de collectifs pastoraux.

Camille DOLINE n'a pas souhaité continuer ses missions sur le pastoralisme au sein de la Chambre d'agriculture et s'oriente vers de nouveaux projets. Un grand merci à elle pour son implication à la SEMA et sur les territoires ces 10 dernières années.

LES PLANS PASTORAUX TERRITORIAUX



Le Plan Pastoral Territorial (PPT) est un dispositif de la Région Auvergne-Rhône-Alpes permettant à un territoire de définir sa stratégie en faveur des espaces pastoraux.

Depuis 2022, la montagne de l'Ain est couverte par deux Plans Pastoraux Territoriaux. Cette politique permet aux collectivités, éleveurs et propriétaires regroupés dans des structures collectives de bénéficier des aides en faveur du pastoralisme.

| | Bugey-Revermont | Crêts du Haut Jura |
|----------------------------|-----------------|--------------------|
| Surface du PPT | 250 000 ha | 45 309 ha |
| Surfaces pastorales | 15 988 ha | 5 935 ha |
| Nombre ZP / surface | 511 / 10 667 ha | 51 / 1 268 ha |
| Nombre UP / surface | 98 / 5 321 ha | 81 / 4 667 ha |

L'essor de nouveaux partenariats grâce au PPT Bugey-Revermont

Le 18 mars 2022, le PPT du Massif du Bugey et du Revermont porté par le Département de l'Ain est validé par la Région AURA avec une enveloppe total de **1,75 millions d'euros** pour 5 ans dont **473 826 €** de financement régional. Le travail de partenariat débuté en 2021 avec le Département et les collectivités s'est poursuivi en 2022 :

- Signature de **7 conventions de financement avec les collectivités** concernées par le PPT pour une durée de 5 ans.
- Signature d'**une convention de financement avec le Département de l'Ain** pour une durée de 5 ans.
- Au total, une enveloppe de **230 000 €** est dédiée au travail de prospection et d'émergence de projets.

EN 2022

- 4 réunions de sous-copil
- 1 Comité de pilotage réunissant 27 personnes
- 4 dossiers présentés et validés :
 - 2 dossiers de travaux représentant 25 446, 2 € HT
 - 1 dossier porté par le Département de l'Ain pour financer l'animation du PPT soit 35 672,5 € HT
 - 1 dossier porté par la SEMA pour la création de collectifs pastoraux sur le territoire soit 13 660 € HT



RENOUVELLEMENT DU PPT DES CRÊTS DU HAUT JURA

Le Parc naturel régional du Haut Jura en partenariat avec la SEMA, s'est engagé dans le renouvellement du Plan Pastoral Territorial pour que les espaces pastoraux du secteur puissent continuer de bénéficier des aides régionales. Ainsi, l'année 2022 a été consacrée à :

- La réalisation d'un **bilan du précédent dispositif sur la période 2013 - 2020**
- La tenue de **2 réunions de concertation** qui ont réuni 16 représentants des collectivités et exploitants agricoles et qui ont permis la construction du programme d'actions pour les 5 prochaines années
- L'élaboration du **plan d'actions pour les 5 années à venir** et de la maquette financière
- L'organisation du premier **Comité de pilotage (COPIL)** en mars 2022

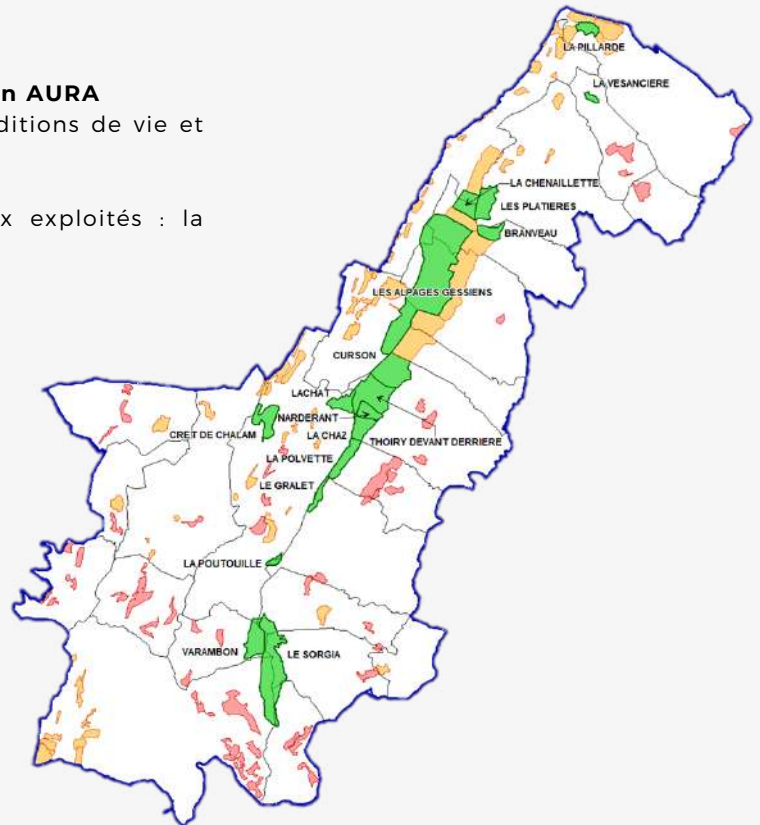
BILAN 2013-2020

- Près de **800 000 € d'aides** dont **183 000 € de la Région AURA**
- 90% des aides du PPT ont permis d'améliorer les conditions de vie et de travail dans les alpages
- **34** dossiers de travaux ont bénéficié à **18 alpages**
- **3 alpages ont été réhabilités** et sont de nouveaux exploités : la Poutouille, le Gralet et la Chenaillette.

LES OBJECTIFS 2023-2027

Répondre aux nouveaux enjeux identifiés sur le territoire :

- Préserver les **ressources en eau et en herbe**
- Favoriser la **structuration collective** pour mieux couvrir le territoire
- Améliorer les **conditions de travail** des éleveurs sur les zones intermédiaires et sur les alpages
- Anticiper le retour du **loup**
- Faire connaître le pastoralisme au grand public et mettre en place des **actions de sensibilisation**
- Intégrer le **changement climatique** dans les projets et réflexions territoriales



ACCOMPAGNEMENT DES TERRITOIRES ET EXPERTISE TECHNIQUE

MESURE 7.61 DE "MISE EN VALEUR DES ESPACES PASTORAUX"

Alpage du Gralet, Péron

La SEMA accompagne depuis 2018 la commune de Péron, propriétaire de l'alpage du Gralet, pour retrouver une activité pastorale.

- 2018 : Réalisation d'un Plan de Gestion Intégrée avec les acteurs du territoire.
- 2019 : Reprise de l'alpage par le GAEC Mont des Anges et accompagnement dans la rédaction du contrat de location.
- 2019 : Réalisation de la première tranche des travaux : pose d'une clôture électrique fixe, réfection de la citerne et de l'accès.
- 2022 : Création d'une piste d'accès dans l'alpage et d'un goya de 150 m³.

Pour favoriser l'intégration paysagère du goya, une fine couche de terre ainsi que les mottes d'herbe préalablement décapées ont été déposées sur le pourtour et la première pente de l'aménagement. 8 mois après les travaux, la végétalisation de l'ouvrage est réussie.

Ce projet se termine en 2022 grâce à l'implication et à la collaboration de tous les acteurs locaux.

Coût de l'opération : 59 129,70 € TTC

Soutien de la Région AURA : 14 423,58 €

Soutien du Département : 14 423,58 €

Soutien de Pays de Gex Agglomération : 7 867,42 €



Alpage de Retord, Syndicat Pastoral de Retord

La SEMA a accompagné le Syndicat Pastoral de Retord qui regroupe 18 éleveurs de l'Ain et des Savoies dans la création d'un goya. Cet aménagement permet de stocker 350 m³ d'eau de pluie et de fonte de la neige pour abreuver les troupeaux l'été. Désormais, l'alpage de Retord est autonome en eau.

Coût de l'opération : 18 553,2 € HT

Soutien du FEADER : 7 410,61 €

Soutien de la Région AURA : 5 336,15 €

Soutien du Département : 2 134,46 €

Travaux de débroussaillage, AFP d'Aranc

L'AFP d'Aranc a engagé une opération de débroussaillage sur le secteur de Résinand. Les travaux ont porté sur le broyage de ligneux sur une surface d'environ 1 ha en pente. Cette intervention permet d'augmenter la ressource herbagère, enjeu important au vu du changement climatique et participe à l'amélioration paysagère aux abords immédiats des habitations du hameau.

Coût de l'opération : 2 993,00 € HT

Soutien du FEADER : 889,35 €

Soutien de la Région AURA : 889,35 €

EN 2022

- 3 dossiers pour des travaux pastoraux déposés représentant 66 836,16 € HT
- 1 dossier de création de 4 collectifs pastoraux sur le territoire Bugey-Revermont représentant 13 660,00 € HT
- 2 dossiers pour des Plans de Gestion Intégrée représentant 8 182,00 € HT
- 15 opérations de travaux ont été suivies par la SEMA



Plan de Gestion Intégrée sur l'alpage du Bévy, Crozet

Depuis 2022, la commune de Crozet, propriétaire de l'alpage du Bévy, a missionné la SEMA pour effectuer un diagnostic pastoral en lien avec les acteurs du territoire. L'année 2022 a été consacrée à l'état des lieux des équipements et des ressources pastorales. L'alpage du Bévy a un intérêt pastoral indéniable. Toutefois, les visites ont permis de constater d'une part l'état du pâturage (des secteurs très pâturés, d'autres sous-pâturés), et d'autre part le caractère dégradé, sinon l'absence, d'équipements de base (clôture, abreuvement, contention). Pour retrouver une activité pastorale équilibrée sur l'alpage, des investissements importants sont à prévoir. L'année 2023 sera consacrée à l'élaboration de plusieurs scénarios de valorisation et au chiffrage des différents travaux. Cette réflexion est menée en concertation avec la Réserve naturelle nationale de la Haute Chaîne du Jura et le Parc Naturel Régional du Haut Jura.

Participation à la mise à jour du DOCOB du site Natura 2000 "Revermont et Gorges de l'Ain"



Vue drone d'une pelouse sèche, GBA

Grand Bourg Agglomération est gestionnaire du site Natura 2000 "Revermont et Gorges de l'Ain" principalement créé pour la préservation des pelouses sèches. Le site couvre 1 730 ha dont 714 ha de surfaces pastorales et concerne 25 éleveurs dont 3 GP et 5 AFP. La SEMA a participé aux différents groupes de travail, COFIL et à l'élaboration des fiches mesures. La priorité est de maintenir une activité pastorale suffisante sur les sites afin de conserver les pelouses sèches existantes à travers 7 mesures tels que: l'accompagnement technique des éleveurs, l'amélioration de la maîtrise foncière, l'aménagement de parcs, la diminution des incivilités en sensibilisant au pastoralisme...

Bourse des pâturages

Afin de gérer de façon plus efficace les demandes et les offres de pâturages, principalement en période estivale, la SEMA avec la Chambre d'agriculture a créé en 2011 une bourse des pâturages. Ce site permet de mettre en relation les offres et les demandes. Il s'adresse aux éleveurs et aux propriétaires ou gestionnaires qui proposent la location de pâturages ou des places en pension ou aux éleveurs qui recherchent des terrains pour estiver des bêtes.

Consultation de la bourse en ligne : <https://extranet-ain.chambres-agriculture.fr/no-cache/elevage/paturages-de-montagne/bourse-des-paturages/>



STRUCTURATION FONCIÈRE ET COLLECTIVE

Les structures collectives regroupant des éleveurs ou des propriétaires sont les piliers d'une activité pastorale adaptée aux enjeux des territoires. L'Ain dénombre en 2022, 21 Associations Foncières Pastorales, 17 Groupements Pastoraux et 4 Collectifs Pastoraux en cours de création.

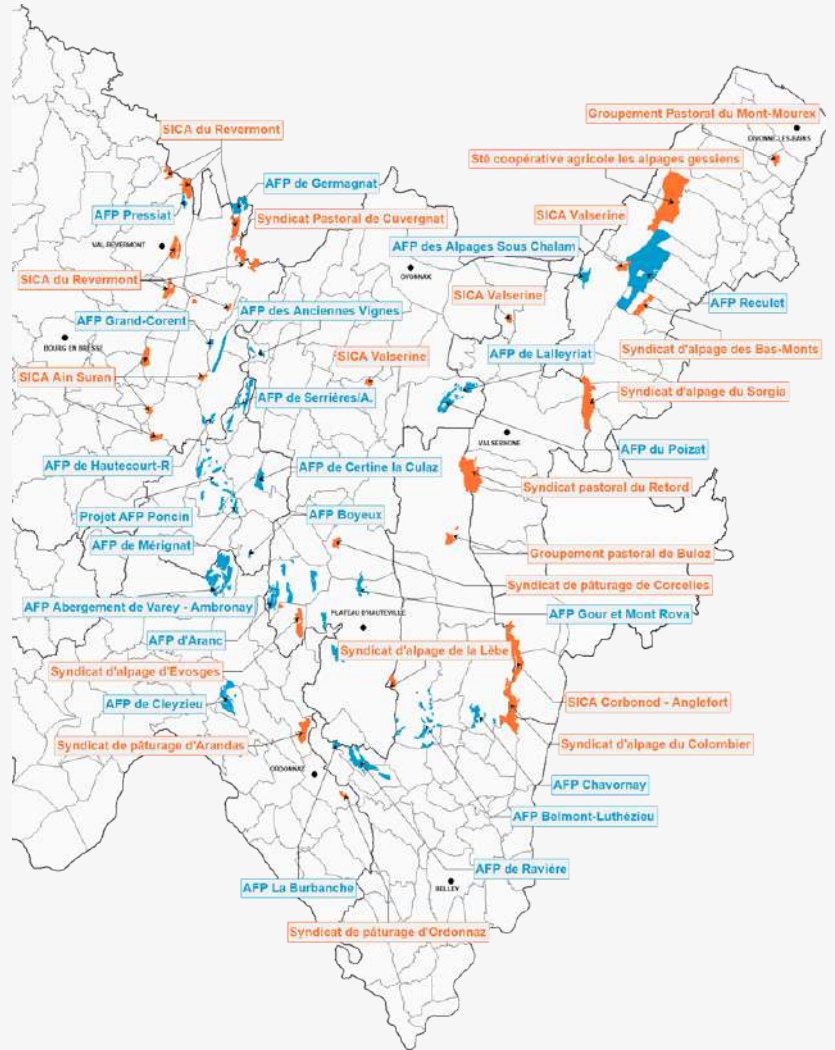
Création de l'Association Foncière Pastorale de Germagnat

Depuis 2017, la commune de Nivigne et Suran a réfléchi à l'opportunité de créer une AFP autorisée. Le 29 novembre 2021, l'AFP de Germagnat est officiellement créée avec un total de 126.47 ha favorables soit 98.55 % de la superficie du périmètre. L'association s'étend sur 128,33 ha et regroupe 85 propriétaires.

L'année 2022 a été consacrée au lancement de l'AFP. Après l'élection du syndicat, des rencontres avec les exploitants ont été menées afin d'échanger sur les conditions de location. Deux des trois éleveurs étaient déjà en place sur les terrains, un nouveau éleveur jurassien utilisera un coteau pour l'estive d'ovins.

Création de l'Association Foncière Pastorale de Grand Corent

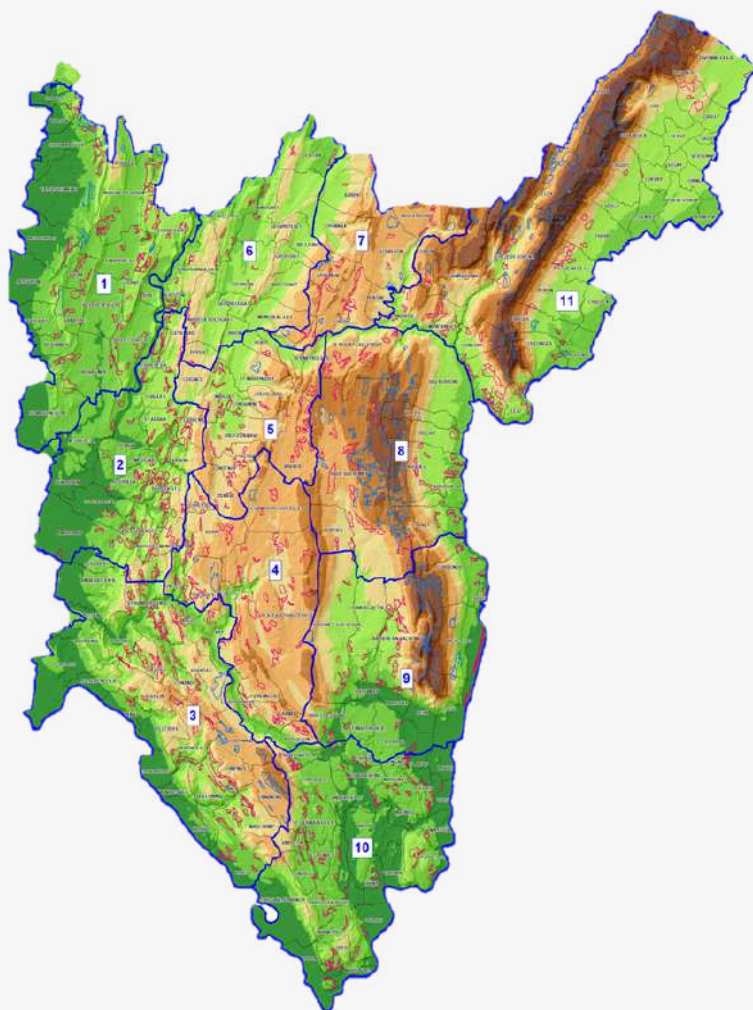
Sur la commune de Grand-Corent, de nombreux terrains sont inexploités et en friches. La commune a missionné la Chambre d'agriculture et la SEMA en 2019 pour réaliser une étude de faisabilité pour la création d'une AFP. L'association a été créée le 14 janvier 2021. Après modification du périmètre en 2022, elle s'étend sur 103,78 ha répartis sur 190 parcelles cadastrales et appartenant à 70 propriétaires. L'année 2022 a été rythmée par la recherche d'exploitants pour les terrains et la définition des conditions de location des terrains. Quatre exploitants se répartissent les terrains de l'AFP, deux étaient déjà en place et deux sont nouveaux, ils pâtureront avec des chevaux.



L'émergence de 4 collectifs pastoraux dans le Bugey-Revermont

Dans le département de l'Ain, 70% des espaces pastoraux sont gérés individuellement. En complémentarité de la mise en place du nouveau PPT dans le Bugey et le Revermont, la SEMA mène une action forte de structuration collective sur ce territoire. **L'objectif est d'accompagner la création de 10 collectifs pastoraux pour couvrir la totalité des communes du Bugey et du Revermont d'ici 2025.**

Un collectif pastoral (CP) regroupe des éleveurs gérant individuellement des espaces pastoraux sur un secteur géographique proche. Les éleveurs poursuivent leur utilisation individuelle mais avec une gestion concertée pour la réalisation de travaux et d'actions collectives qui peuvent être financés par les Plans Pastoraux Territoriaux.



Action réalisée en 2022 :

- Elaboration d'un modèle de statuts et d'un modèle de règlement intérieur
- Pré-zonage des CP sur le territoire
- Elaboration des listes d'éleveurs pastoraux par secteur

Les objectifs pour 2023 :

- Organisation de réunions d'information sur les territoires ciblés
- Création de 4 CP : Revermont, Rives de l'Ain, Bas Bugey et Retord (zone 1-2-3-8)
- Animation des 4 CP et accompagnement dans les projet de travaux

Accompagnement spécifique des Groupement Pastoraux

Chaque année, les techniciennes de la SEMA consacrent une partie de leur temps à l'accompagnement des structures collectives d'éleveurs. En 2022, les Assemblées Générales de trois GP ont été suivies. La réunion annuelle des présidents s'est tenue le 1er avril à Valserhône. Les informations concernant les aspects sanitaires et les évolutions de la nouvelle PAC ont été abordés.

Un important travail en lien avec la DDT01 est effectué tous les ans pour accompagner les responsables des GP dans la gestion des DPB estive et notamment dans le calcul des transferts entre utilisateurs. Ce travail mené par la SEMA en concertation avec les responsables de GP a pour objectif de conserver un maximum de DPB sur les alpages collectifs de l'Ain pour qu'ils restent attractifs. Des transferts ont été nécessaires pour 4 groupements en 2022.



LES ACTIONS DU RÉSEAU PASTORAL AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



Le Réseau Pastoral Auvergne-Rhône-Alpes regroupe les services pastoraux des départements montagneux de la Région. Le réseau mutualise par des actions partagées et des publications communes les compétences techniques et politiques des 8 structures membres. Ainsi, il apporte une vision régionale stratégique unie et forte.

AUVERGNE ESTIVES

03 - 15 - 43 - 63
Depuis 2015

SEMA/CA01

**Société d'économie montagnarde de
l'Ain et la Chambre d'agriculture**
Depuis 1962

SUACI

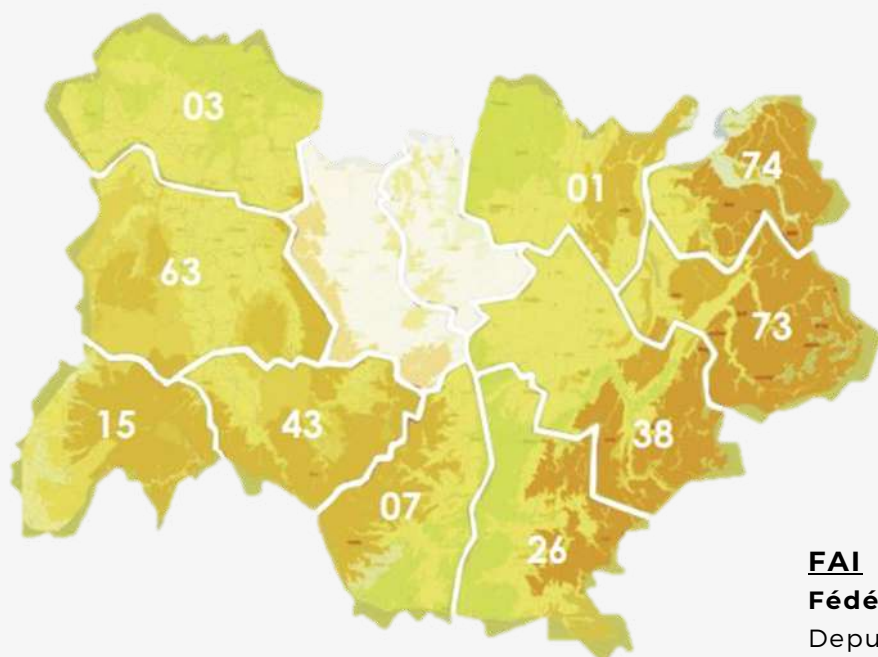
**Réseau montagne des
Chambres d'agriculture des
Alpes du Nord**
Depuis 1965

SEA74

**Société d'économie alpestre
de la Haute-Savoie**
Depuis 1927

SEA73

**Société d'économie alpestre
de la Savoie**
Depuis 1924



FAI

Fédération des alpages de l'Isère
Depuis 1982

CA07

**Chambre d'agriculture de
l'Ardèche**
Depuis 1927

ADEM

**Association départementale d'économie
montagnarde de la Drôme**
Depuis 1974

Le fonctionnement du Réseau

Le réseau est piloté par un comité rassemblant les président(e)s et coordinateurs (trices) des 8 membres. Le comité s'est réuni 2 fois en 2022. Durant l'automne, Philippe CAHN, Président du réseau a cédé sa place à Emmanuel HUGUET, Président de la SEA73. Philippe CAHN et Jean-Michel VIGIER sont désormais Vices-Présidents.

Le réseau est soutenu par des conventions triennales et annuelles avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes. En 2022, les aides de la Région pour le réseau étaient de **288 235 €**.



Réseau Pastoral AURA

Programme spécifique de sensibilisation régionale

La stratégie régionale de sensibilisation vise trois objectifs :

- Valoriser la diversité et la richesse des pastoralismes de la Région
- Rendre compatibles les activités pastorales dans leurs fonctions d'origine avec les autres usages : ressourcement, tourisme.
- Déconstruire les idées reçues sur le pastoralisme

Ainsi, les services pastoraux de la Région ont deux années pour :

- Construire un **site internet de référence unique** de sensibilisation du grand public au pastoralisme
- Créer une **identité visuelle commune**
- Nouer de **nouveaux partenariats au niveau régional** : fédérations, influenceurs, ambassadeurs...
- Mener des **actions de sensibilisation** propres à chaque département



Visite lors de la rencontre nationale du pastoralisme, Auvergne Estives

Des actions dédiées aux changements climatiques

Le réseau a décidé depuis 2021 d'intégrer davantage le changement climatique dans ces réflexions. Ainsi, deux actions spécifiques sur la gestion de l'eau et de l'herbe en contexte de réchauffement climatique ont vu le jour. En 2022, l'Ain a accueilli les autres services pastoraux de la Région sur l'alpage de la Pillarde pour une mise en situation concrète des adaptations effectuées par l'alpagiste. Nous remercions tous les services pastoraux pour les échanges enrichissants qui ont eu lieu et également Patrice Alliod pour le temps consacré à cette action !

La pastothèque est aussi disponible en ligne : <https://cardere.fr/>



Mieux comprendre la prédation sur bovins

En raison de l'augmentation des cas de prédation sur bovins en 2021 et de l'importance de cette filière dans la Région AURA, un travail a été mené sur la caractérisation des faits de prédateurs bovins et leur incidence sur les pratiques pastorales au moyen de 10 entretiens avec des éleveurs. Une fiche de présentation sur l'exploitation des Bardes de Valuy (Corveissiat) a été éditée dans l'Ain.



37ème rencontre nationale des acteurs du pastoralisme en Auvergne

Les techniciennes se sont rendues le 15 et 16 septembre à la rencontre nationale des acteurs du pastoralisme. Lors de ces deux journées, nous avons découvert les spécificités du pastoralisme auvergnat grâce aux échanges techniques et aux visites de terrain. Une belle occasion de partager nos compétences entre professionnels du pastoralisme !



SENSIBILISATION DES PUBLICS

Historiquement espaces de ressources et de production, les espaces pastoraux sont aussi des espaces partagés avec d'autres activités. Selon les utilisateurs et les regards, ces espaces pastoraux sont tantôt considérés comme des espaces récréatifs, tantôt comme des espaces naturels ou encore comme des lieux de production. Ces différences de perception engendrent sur les espaces pastoraux des différences de comportements et parfois des incompréhensions fortes pouvant aller jusqu'au conflit. La sensibilisation de tous les publics devient indispensable.

Un berger dans mon école

Pour l'année scolaire 2021-2022, **11 classes de 8 écoles** représentant environ **237 élèves** ont participé à l'opération et ont été sensibilisées aux enjeux du pastoralisme dans l'Ain.

Les interventions en classe ont eu lieu en janvier et les visites des alpages ont été organisées en juin. Les classes d'Arbent, de Vouvray et de Brenod se sont rendues sur l'alpage de Retord, les classes de Peyrieu et Virieu sur l'alpage du Colombier, les classes de Montanges et Saint Germain de Joux sur Varambon et enfin l'école de Divonne à la Greffière.

Au total, 3 bergers et 1 éleveur se sont impliqués dans le programme. En raison du contexte sanitaire, la journée de mutualisation n'a pu avoir lieu.



Mise en place d'actions de maraudage

Le programme spécifique de sensibilisation régionale permet également de financer des actions de sensibilisation départementales. EN 2022, la SEMA avec la Chambre d'agriculture a décidé de mener deux actions de maraudage.

Le 14 juillet, un stand a été animé par les techniciennes sur **l'alpage de Sur Lyand** géré par la SICA Corbonod-Anglefort. Cet alpage étant facile d'accès, il est très fréquenté par le grand public ce qui entraîne des conflits d'usage. L'objectif de cette action était d'apporter un soutien au berger et d'échanger avec les autres usagers sur les bons comportements.

Le 3 août, la même action a été menée sur **le Mont Myon** pâturé par la SICA du Revermont. Le Mont Myon est particulièrement fréquenté du fait de sa proximité avec la ville de Bourg-en-Bresse et est un décollage de parapente. Plusieurs randonneurs, traillleurs et autres usagers ont pu être sensibilisés grâce à cette action.





Journées de découverte en alpage

Durant l'été 2022, deux journées de découverte des alpages ont eu lieu: une journée sur l'alpage du Colombier et une journée sur l'alpage du Sorgia. L'objectif de cette action est de faire découvrir les alpages de l'Ain aux habitants et aux vacanciers, de leur expliquer leur fonctionnement et le rôle des différents équipements pastoraux.

La journée sur le Colombier a réuni **18 participants** qui ont été accompagnés par plusieurs intervenants pour les enjeux pastoraux, environnementaux, forestiers et touristiques. Le berger et 2 représentants du Syndicat d'alpage du Colombier étaient présents.

La journée de découverte à l'alpage du Sorgia a rassemblé **25 participants**. Le Parc naturel régional du Haut Jura, la Réserve naturelle nationale et l'association AinCognito sont intervenus aux côtés de la SEMA. Deux des alpagistes ont participé à cette journée.



P'tit pasto : Berger, un métier multi-casquette

Comme chaque année, les membres du Réseau Pastoral AURA élaborent un journal à destination des scolaires et des enfants.

En 2022, le journal aborde les chiens de protection et leur rôle de gardien des troupeaux.

Des exemplaires sont disponibles à la SEMA ! Contactez-nous !



Installation d'une signalétique à Sur Lyand

La Communauté de Communes Usse et Rhône a travaillé avec la SICA Corbonod-Anglefort et la SEMA afin d'établir une signalétique sur l'alpage. Ces aménagements permettent au berger de s'appuyer sur les panneaux en place lorsque des incivilités ont lieu.



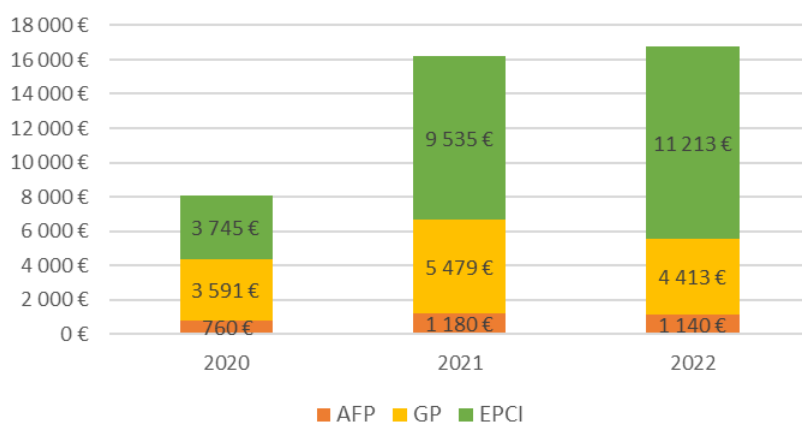
LES RESSOURCES FINANCIÈRES

Les cotisations en 2022 sont en légère augmentation et représentent **16 766 €**. La part des collectivités représente 67 % en 2022.

Ce qu'il faut retenir, c'est une **stabilisation des participations financières de nos partenaires** que sont les GP, les AFP et les collectivités. Le travail mené par les élus et les techniciennes auprès des collectivités porte ses fruits car en 2022 toutes les EPCI ont cotisé.

La SEMA remercie les collectivités pour la richesse des échanges et les **nouveaux partenariats établis**, notamment grâce au PPT Bugey-Revermont porté par le Département.

Evolution des cotisations entre 2020 et 2022



| | 2020 | 2021 | 2022 |
|-------------------------------|-----------|-----------|-----------|
| Total du bilan | 64 707 € | 104 005 € | 156 031 € |
| Chiffre d'affaires | 32 379 € | 63 923 € | 100 937 € |
| Résultat net comptable | - 9 978 € | - 6 342 € | 13 489 € |

L'activité de l'association est croissante avec notamment des **produits d'exploitation qui ont augmenté de 50 % en 2022** et qui avaient déjà augmenté de 47 % en 2021. Cette augmentation s'explique par les nouveaux partenariats signés avec les collectivités engagées dans le PPT Bugey-Revermont pour financer l'émergence des projets et de structures collectives sur leurs territoires.

Le **résultat net d'exploitation** s'établit à un gain de 13 182 €. Le **résultat net comptable** de l'association n'avait pas été positif depuis 2015. **Le bénéfice en 2022 est de 13 489 €.**

La **trésorerie** s'améliore encore en 2022. Les objectifs que s'étaient fixés les administrateurs de la SEMA sont atteints. Les bénéfices de 2022 vont constituer une réserve pour l'association et pourront être réinvestis en 2023 sur des actions propres à la SEMA en faveur des territoires.



**NOUS REMERCIONS LES
ADHÉRENTS : AFP, GP ET
INTERCOMMUNALITÉS QUI ONT
SOUTENU LA SEMA EN 2022 !**

PARTENARIATS ET COLLABORATIONS

NOS PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES EN 2022

Plusieurs partenaires soutiennent les actions de la SEMA ou interviennent ponctuellement sur un projet ou des opérations. Ces appuis financiers sont précieux et complètent les partenariats techniques avec les opérateurs techniques et institutionnels.



Sans oublier, les communes, AFP et GP partenaires qui s'impliquent sur leur territoire.

De nouveaux panneaux de sensibilisation du grand public aux bons comportements ont été réalisés par la SEMA. Si vous souhaitez en savoir plus, **les panneaux sont disponibles auprès de la SEMA.**

1972 - 2022 : LA LOI PASTORALE FÊTE SES 50 ANS !

Les enjeux de la loi pastorale étaient de **moderniser les activités pastorales** et de les inscrire dans les économies montagnardes alors en pleine évolution. Cette loi a permis la mise en place de trois outils majeurs :

- Les **Associations Foncières Pastorales** en réponse au morcellement foncier de nos montagnes
- Les **Groupeements Pastoraux** qui permettent le regroupement des animaux de plusieurs exploitants pour la conduite collective
- La **Convention Pluriannuelle de Pâturage** qui est un contrat de location adapté au contexte montagnard et à la saisonnalité du pâturage

50 ans plus tard, les outils générés par la loi pastorale sont toujours d'actualité.

Réseau Pastoral AURA



Pour suivre notre actualité, rendez-vous sur notre page Facebook
www.facebook.com/SEMA01.pastoralisme/



Société d'Économie
Montagnarde de l'Ain

SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE MONTAGNARDE DE L'AIN

300 RUE SANTOS DUMONT
01200 VALSERHÔNE

contact@sema01.fr

Louise IVANEZ : 06 37 36 47 01

Léa GAUTHIER : 06 74 03 72 71

 SEMA01.PASTORALISME